

Chambéry le 04/11/21

Communiqué de presse

Les 7 propositions climatiques du Mouvement Citoyen Grand Chambéry pour compenser les impacts négatifs du parking Ravet

Alors que l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (l'ATMO) vient d'évaluer à 258 les décès annuels en Savoie liés aux particules fines PM25 et à 114 ceux liés au dioxyde d'azote N02, éléments principalement générés par la pollution automobile et essentiellement dans l'agglomération et le long de la VRU....

Alors que les rapports alarmants et les graves dérèglements climatiques se multiplient, et au moment où se déroule à Glasgow une importante COP 26 destinée à tenter de réduire fortement les rejets de gaz à effet de serre ...

Ce 9 novembre 2021, le nouveau parking Ravet de près de 500 places ouvre, à Chambéry en centre-ville. Il fait suite à la livraison récente du parking Cassine - Gare de près de 500 places également. Ce sont ainsi près de 1000 places de stationnement automobile supplémentaires au centre-ville qui s'ajoutent - hors stationnement de surface - aux 2339 places déjà disponibles en ouvrages et enclos, tous concédés à Q-Park pour 30 ans par la précédente municipalité en 2018.

Le Mouvement Citoyen Grand Chambéry s'était mobilisé fortement et de longue date ; D'abord pour demander à la précédente municipalité une concertation sur ce projet qu'elle avait engagé, puis pour organiser lui-même un débat contradictoire et enfin s'opposer à ce projet du « monde d'avant ».

Tout en saluant la consultation express organisée par la nouvelle municipalité constituée d'élu-es en partie issues de sa liste Chambé Citoyenne, le MCGC en avait regretté l'issue, Certains regrettant même que la délégation de service public à Q-Park ne soit pas portée devant la justice administrative du fait de sa durée excessive et son objet contradictoire avec les impératifs climatiques.

Cet héritage empoisonné, ce cadeau à Q-Park, pèseront hélas longtemps de façon négative sur les finances et sur la politique de déplacement à Chambéry et dans l'agglomération.

Maintenant que le parking Ravet est réalisé, et afin d'améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie de toutes et tous, **le MCGC demande aux élu.es de la majorité de Chambéry, conformément à leurs engagements pris lors des élections et de la consultation express sur le projet¹ :**

- 1- Le respect des mesures d'accompagnement du projet, issues de la concertation de l'automne dernier :
 - La requalification rapide de l'avenue des Ducs de Savoie en faveur des piétons, vélos et bus par la suppression du stationnement de surface

¹ Voir l'annexe ci jointe

- L'amélioration notable de la circulation des piétons et vélos sur le pont des Amours et dans le secteur Ravet-Mérande-Nézin
 - Un traitement paysager ambitieux de ce secteur pour limiter l'impact pénalisant du parking et des autres constructions pour les habitants et visiteurs
- 2- Le passage en zone 30 km/h de la ville, hors des grands axes de transition
 - 3- De favoriser les reports modaux de l'automobile aux modes doux dans tous les projets (habitat, infrastructures, lieux d'enseignements, zones commerciales ou de loisirs, ...)
 - 4- Dans cadre du Conseil chambérien de la Transition Écologique à mettre en place, la création d'un Observatoire des Déplacements et Stationnements (comprenant élu.es, citoyen.nes, associations, socio-professionnels), dont l'objectif sera de suivre le taux d'occupation des stationnements et déterminer les suppressions de places en surface, en particulier dans le centre-ville en compensation des 1000 nouvelles places créées et tenir compte du développement des alternatives à la voiture (ces suppressions permettant d'installer des arceaux et abris vélos, élargir des trottoirs, végétaliser et planter des arbres).

Et de porter au sein de Grand Chambéry et d'obtenir

- 5- La réduction de la vitesse maximum sur la VRU à 70 km/h
- 6- L'amélioration significative de la desserte en transports en commun de tous les quartiers et communes.
- 7- L'expérimentation de la gratuité des transports en commun pour les personnes à revenus modestes, pour les jeunes en dessous de 18 ans et la gratuité pour toutes et tous le samedi afin de rétablir l'égalité avec la gratuité des parkings et favoriser l'accès non polluant aux commerces et à l'animation du centre-ville, de donner l'habitude d'utiliser les transports en commun.

ANNEXE

1. Quelques extraits du programme de la liste Demain Chambéry(2eme tour) :

CONSTRUIRE UNE VILLE QUI RESPIRE MIEUX ET RESPECTE LE VIVANT (p 6)

- Créer un Conseil chambérien de la Transition Écologique et Solidaire (CCTES) composé de citoyen.nes, d'associations et de scientifiques afin d'évaluer et suivre les actions engagées par la ville. Porter une démarche similaire à l'agglo (p 6)
- Planter 3000 arbres au cours du mandat et rétablir la charte de l'arbre
- Réintroduire de la Nature en ville contre l'imperméabilisation des sols (...bandes végétalisées...stationnements enherbés et boisés...)
- Élargir les trottoirs là où c'est nécessaire (p 8)

IMPULSER LA TRANSITION VERS LES MODES DE TRANSPORT DOUX (p 8)

- Diminuer la place de la voiture en ville (p 8)
- Développer les zones de rencontre et les zones à 30km en réservant la limite 50 km/h aux axes structurants en agglomération (p 8)
- Repenser le plan de stationnement sur la base de données transparentes, le dimensionner en tenant compte du développement des alternatives à la voiture (p 8)
- Renégocier le parking Ravet (hauteur, capacité, intégration paysagère...) et la délégation de service public associée (p 8)
- Repenser le réseau de bus au service des habitants, augmenter significativement l'offre (budget de 3 millions € / an) afin d'assurer une desserte suffisante pour tous les quartiers et communes de l'agglo (p 8)
- Mettre en place la gratuité des bus pour les plus modestes, ainsi que le samedi (pour faciliter l'accès aux commerces) (p 8)

2. **Décisions de la municipalité à la suite de la concertation express sur le parking RAVET, (cf site mairie) : Un projet et des abords enrichis par la concertation**

La concertation a mis en lumière la volonté d'un projet qui prenne en compte les mobilités douces et qui s'intègre mieux dans son environnement. Plusieurs aménagements ont été décidés sur l'ouvrage et ses abords :

- Augmentation du nombre de stationnements sécurisés pour les vélos et installation de prises pour les vélos à assistance électrique ;
- Installation de nouvelles prises pour les véhicules électriques ;

- Ajout de plusieurs places dédiées aux véhicules en autopartage.
- Réalisation d'un maillage de cheminements piétons, poussettes, cycles autour du parking / faubourg Nézin, nouvelle rue Pillat Will – Porte de Mérande
- Lancement d'une réflexion sur la vocation du local commercial, pour rechercher une alternative viable au projet unique de garage de réparation automobile initialement envisagé, vers une utilisation en lien avec les mobilités alternatives
- Réaménagement de la place de la Libération en prenant en compte tous les usages des habitants et visiteurs ;
- Réaménagement de l'avenue des Ducs (piste cyclable + voies bus dans les deux sens, trottoirs élargis, végétalisation notamment)
- Réaménagement du segment boulevard Lémenc / Pont des amours (avec création si possible d'une piste cyclable dans le sens montant et l'élargissement du trottoir côté parking Ravet)

Plus largement, l'intégration de cet équipement s'inscrit dans un projet global de reconquête de l'espace public et de réduction de la place de la voiture, pour une transformation durable de la ville. Une partie des 5 hectares dédiés au stationnement payant à Chambéry sera reconquis pour laisser plus de place à d'autres usages, notamment aux modes doux et à la végétalisation.